

Commission d'Appel

- **Examine les appels en matière réglementaire** : En deuxième ressort des décisions réglementaires rendues en premier ressort par les commissions départementales de disciplines concernant les compétitions gérées par le district de football Haute-Garonne Midi Toulousain.
- **Examine les appels en matière disciplinaire** : En deuxième et dernier ressort des décisions disciplinaires rendues en premier ressort par les commissions départementales de disciplines (hormis pour les sanctions individuelles égales ou supérieures à un an et pour les clubs, suspension ferme de terrain (ou huis clos) égales ou supérieures à 3 matches, retraits ferme de points, rétrogradations et mises hors compétitions, exclusions, refus d'engagement ou radiations).

♦ **Président** : M. Henri BENECH

♦ **Membres** : MM. BORTOLUSSI Mario, GUILLARD Pierre, MILHEAU Henri, MIRANDA Antoine, ROSELLA Pierre